

CONSEILLER/CONSEILLERE AGRICOLE

Dans le cadre de ses missions, la Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat de Saint Pierre et Miquelon met en œuvre un accompagnement soutenu et permanent des acteurs agricoles en apportant son expertise aux entreprises installées et aux porteurs de projet du secteur.

MISSIONS

Les missions du Conseiller Agricole se déclinent sous 3 axes principaux, à savoir :

Actions Individuelles

Visites et suivis techniques des exploitations agricoles et des porteurs de projet, intégrant

Réponses aux questions techniques et réflexions sur les problématiques plus larges rencontrées par les professionnels

Analyse du fonctionnement des exploitations et réalisation de diagnostics d'exploitation complets

Accompagnement et approfondissement des projets des exploitants (aménagement des bâtiments, nouveaux matériels, etc.)

Information, accompagnement et aide au montage des projets des futurs exploitants.

Actions Collectives et générales

Participation aux activités et travaux du Comité Technique Agricole

Participation à l'élaboration et la mise en œuvre du Projet de Développement pour une agriculture durable et au programme d'aide alimentaire territorial.

Identification et tenue du registre d'animaux d'élevage de l'archipel

Organisation de sessions d'informations des métiers de l'agriculture

Identification des besoins et mise en œuvre des formations agricoles à destination des exploitants ou des porteurs de projet.

Actions de Coopération

Maintien et développement du réseau d'échanges entre les acteurs du secteur agricole de Saint-Pierre et Miquelon, les chambres d'agriculture, les centres de formation et les centres de recherches agronomiques de France hexagonale.

PROFIL

Formation supérieure ingénieur agricole ou équivalent.

Expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans des missions similaires.

Savoir-être et Savoir-faire :

Connaissance maîtrisée du secteur et de ses problématiques

Polyvalence administrative et technique (domaine des productions animales et végétales)

Aptitude aux relations humaines, au travail en équipe (agents consulaires et membres élus)

Forte motivation, et goût du challenge dans un contexte géographique insulaire

Autonomie et organisation alliées à un nécessaire esprit de « rendre compte »

Capacités rédactionnelle et d'analyse, sens de l'observation économique et esprit de synthèse

Capacité de proposition, dynamisme et écoute

Aisance avec les outils bureautique et les outils de communication virtuels.

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste basé à Saint-Pierre mais de nombreux déplacements sont à prévoir sur Miquelon-Langlade.

CDI temps complet (35h) à compter de juillet 2025.

Statut : Cadre

Horaires : lundi au vendredi de 8h30-12h / 13h30-17h avec modulation horaire.

Éléments de rémunération :

Salaire mensuel brut 3 450 euros - Rémunération sur 13 mois

Prévoyance prise en charge à 100% (de la Tranche A)

Mutuelle prise en charge à 100% (du Socle)

Titres-restaurant

27 jours ouvrés CP (Hors fractionnement)